Le Château de Peseux

Qui construit entre prés et ceps maison carrée à une tour ?

Le château de Peseux se dresse derrière une frondaison d'arbres fruitiers qui au printemps hissent vers le ciel leurs bouquets parfumés. De ses fenêtres aux façades grises, surmontées d'un pignon flanqué de trois tours, le regard se pose doucement sur ces mamelons de fleurs bordés de toits et séparés par une route au delà de laquelle vers les Combes, alignés au cordeau, s'évadent des milliers de ceps.

Joli château que ce château bizarre à deux entrées et à deux cours qui l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est, en s'ignorant, accueillent bras grands ouverts, le visiteur. Qu'est-ce donc que ces deux châteaux juxtaposés ne formant pourtant qu'un seul et plantureux édifice?

Il y avait une fois un roi. Ce roi s'appelait François Ier. C'était homme curieux de tout, que ce premier François de la maison de France. Qui n'est curieux de rien ne s'instruit point. Il s'agit de ce François des François qui, à la tête de ses chevaliers, sans se laisser surprendre, rosse les Suisses à Marignan. Il écrit alors à sa mère : « Toute la nuit demeurâmes le cul sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête et croyez, madame, que nous avons été vingt huit heures à cheval sans boire ni manger. »

Ce François, dont la mère remplit les coffres tandis qu'il les vide, tient à saisir le sens subtil des discours d'ambassadeurs qui lui sont dépêchés et dont sifflent à son oreille jargons écorniflants. Un de ses interprètes est « Henzeli Wunderlich » qui, fort entraîné à traduire le mélodieux patois des Ligues suisses, finit par traduire son propre nom en « Jehan Merveilleux ».

C'est ce Merveilleux Jean, originaire de Rothelin dans le marquisat de Baden-Dourlach, surnommé l'Arbalétrier, qui, jeune, possède le château de Beauregard et des biens à Neuchâtel et Peseux. Il trouve le plateau de ce dernier site si plein de charme qu'il en choisit le quartier le plus abrité pour y élever, en 1513, une première et vaste maison carrée, maison à caves fraîches, dominée du côté du village, par une tour hexagonale à flèche de tuile, pommeau et pic. Merveilleux est châtelain de Thielle. Il s'employera à faire recouvrer son comté de Neuchâtel à Jeanne de Hochberg. Cette princesse lui abandonne de nombreuses terres, la dîme de Coffrane, l'anoblit en 1529, et lui donne comme écu *d'azur à deux bois d'arbalètes d'or posés en sautoir.*

Par d'autres actes de 1541 et 1543, sous Georges de Rive, Jeanne de Hochberg, duchesse de Longueville, comtesse de Neuchâtel, affranchit les vignes de Jean de Mer-

veilleux non loin de Bobin (Boubin), puis autour du château de Peseux jusqu'à l'endroit que fixe l'ombrage des tours par les rayons du soleil. Va pour les tours! Au vrai, le château n'en possède encore qu'une!

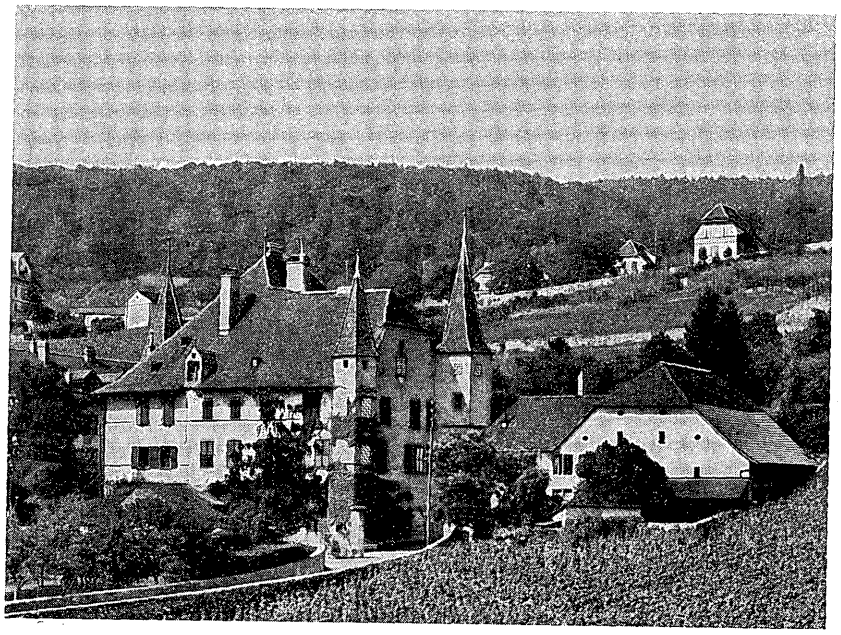

Le château de Peseux. Vue récente.
(Photo de la Société graphique, Neuchâtel.)

Bourgeois de Berne, Merveilleux, petit seigneur de Peseux, paraît de solide trempe. Marié Falk, Praroman, puis Wittembach, il se révèle aussi, comme on va le voir, personnage pratique.

Première école à Peseux.

Le 31 août 1560, l'année qui précède sa mort, il fonde l'école de Peseux afin, écrit-il, « que mes enfants pendant le tems qu'ils résident à Peseux ayent meilleur moyen d'être instruits et enseignés à la crainte de Dieu ». A cet effet, l'acte de fondation fait remise d'un muid de vin de cens ou rente que chacun lui doit perpétuellement. Tout est prévu, même le traitement du régent que payera la Vénérable Classe. La donation est faite en présence de trois Fornachon, de trois Prud'homme, d'un Vattel, d'un Jacobel, d'un la Dame, de deux Sergeans, de Claude Paris, de Claude Martin, de Pierre Bonhôte, de Louis Cortaillod, de Louis de Montmollin et de Guillaume Richard.

Agrandissement du château, côté bise.

Jean de Merveilleux a quatre fils. Deux, Guillaume, allié Bonstetten et Jean, allié Wurstemberger, deviennent conseillers d'État et notables du pays. Comme ils ont une nombreuse progéniture, l'on agrandit le château de 1572 à 1574, par prolongement du

corps du bâtiment, à l'Est. Deux tours de ce côté-là, joliment conçues d'après le modèle de la première, donneront coquette allure à l'édifice. Une nouvelle entrée, au millésime 1574, décorée comme celle de la maison Praroman, à Auvernier, demeurera beau spécimen d'architecture de la Renaissance. Le pignon est corrigé, tandis que se trouve désaxée vers l'Ouest une ancienne et haute fenêtre centrale par où l'on hisse le fagot.

Deux hautes portes arquées, encadrées d'ouvertures symétriques, donnaient au Sud accès aux caves. On en ajoute une troisième. C'est de cette époque lointaine que deux familles Merveilleux descendantes de Jean, résident là et disposent chacune d'un corps de logis et de sa tour d'entrée.

Vente d'un champ Merveilleux pour la construction du temple.

Salomé Wurstemberger, alliée Merveilleux, vend, le 19 novembre 1619, à la communauté de Peseux, — dont les habitations sont alors blotties au pied du coteau et en bordure nord de la route principale, — un champ voisin de celui des Besancenet. Elle cède ce « morcel de closel » afin d'y « faire construire un auditoire pour dans y celuy annoncer la parole de Dieu et un Cimetière à l'entour d'y celuy pour la sépulture de leurs gens ». La venderesse se réserve une chapelle dans le temple pour les sieurs Merveilleux et Chambrier et leur descendance qui pourra s'y faire ensevelir. La construction qui suit paraît mettre fin à l'usage d'un primitif auditoire servant aussi de salle d'auberge!

La chapelle du temple de Peseux, aux armes Merveilleux, aujourd'hui disparue, débordant jadis le mur sud entre la porte de la tour et la porte centrale, contenait quatre bancs numérotés de 32 à 35 ; elle donnera lieu plus tard à discussion. Y prend donc place chaque dimanche au son de la cloche et d'un petit air à part, au milieu de gens en sabots et de bourgeois cossus, la société du château.

Un parchemin retrouvé dans le pommeau d'une tour.

Nicher au haut d'une tour le papier commémoratif de l'érection d'un édifice! Voilà bien idée originale! Elle était pourtant plus répandue qu'on ne croit. Les archives de Merveilleux contiennent un tel parchemin, de 1707, encore lisible malgré la pluie qui l'a sali. Il résulte de ce papier que David de Merveilleux en a d'abord juché là-haut un plus ancien, en 1516 ; ce dernier est précisément remplacé le 10 juin 1707, alors que le château est, par moitié, à Charles-Louis, ancien receveur de l'Abbaye de Fontaine-André, et à son frère aîné, David-François, « lequel, depuis 8 ans en ça, Est Ingenieur au service de Messrs Les Estats de Hollande avec trois de ses fils assavoir Nicolas, Henry et Rodolph. »

Ce papier, retrouvé récemment par la famille Bonhôte, au cours de réparations du toit, a été offert aux Merveilleux, ce qui explique qu'on le retrouve au Pertuis du Sault. Il mentionne les titres de divers Merveilleux qui sont magistrats, officiers, étudiants en théologie ou négociants. « François-Louis a pour parin Monseigneur le Prince de Conti que le Seigneur nous face la grâce de voir Reigner sur nous en ce pays »! Ces lignes sont justement de l'époque de l'arrivée à Neuchâtel du prince de Conti, de M. de Metternich ou d'autres prétendants à notre trône. Le roi de Prusse, en évinçant Conti quelques mois plus tard, se doutait-il qu'au haut d'une tour du château de Peseux, était placé, bien aéré, souhait sincère de lui voir les talons ?

Un volume ne suffirait point à contenir l'histoire des Merveilleux, famille qui fournit 12 conseillers de ville, 1 intendant général, plusieurs maîtres-bourgeois, 1 pasteur à Bôle, 1 maître des clefs, 1 trésorier général, 6 châtelains en titre à Thielle, Boudry et au Landeron, 4 bannerets, 12 maires à la Côte, à Rochefort, aux Brenets, à la Brévine, à Boudevilliers, à Bevaix ou en ville, et pas moins de 9 conseillers d'État! Un portrait de David de Merveilleux — maire de Rochefort et de la Côte, conseiller d'État, époux de Marie de Bonstetten, grand-père de Charles-Louis et de David-François, mentionnés plus haut, et qui vont vendre eux ou leurs femmes le château de Peseux — est encore conservé par cette famille et fut jadis publié dans les *Familles bourgeoises* de Quartier-la-Tente.

Madame Hackbrett de Berne et Maumary de Dombresson.

Il ressort d'un acte monumental, dressé en 1719, acte où se prélassent des paraphes à contorsions en feuilles de trèfle ou en frisures à décourager nos faiseurs de « permanentes », qu'Élisabeth Hackbrett, née Lombach, fille d'un conseiller à Berne, — veuve de Rodolphe Hackbrett, capitaine de dragons, — vend au sieur Jean Maumary, de Dombresson, bourgeois de Valangin, sa portion du château de Peseux, côté bise, acquise auparavant par son mari des hoirs Merveilleux.

Jean Maumary, nouvel acheteur du château, côté est, agit aussi au nom de sa femme absente, Marie L'Amiral, de Censere, dans le duché de Berry. Une galerie, posée sur un rez-de-chaussée en maçonnerie, domine alors la grande cour. Les terrains d'alentours font partie du transfert et sont démarqués par ceux de Samuel Martin, David Roulet, Guillaume Paris, Blaise Lardy, Pierre Robert, Pierre Banderet, Rodolphe Perrochet, Gaudot et Vattel. Il y a aussi, tout proches, ceux de M. Chambrier, maire de Neuchâtel, du conseiller Bedaulx et de l'épouse de l'ingénieur Merveilleux, appelée « l'Ingénieuse de Merveilleux ».

Un schéma montre que les Maumary et les Merveilleux ont alors, chacun, devant sa part de château, une bande de terrain jusqu'au chemin de Neuchâtel. En 1801, soit 80 ans plus tard, l'on construira une grande ferme à cadran solaire, au bout de la galerie, côté bise.

Tout le domaine réuni en une main.

Jean Maumary, justicier de Valangin, doit être important personnage, puisque l'année suivante, il achète, le 8 mai 1720, à Catherine Wittembach, veuve de David-François de Merveilleux, l'autre partie du château, dite « d'enhaut », soit le bâtiment côté ouest, avec le grand pressoir, de nouvelles terres et le droit de jouir de la chapelle au temple du village. « Sergeant », le notaire stipulant, porte bien son nom; il munit l'acte d'un paraphe anguleux comme tracé de la pointe d'un sabre...

Maumary augmente son domaine et ne s'arrête pas d'acheter. En 1737, il acquiert aux enchères toutes les vignes au nord du château. La venderesse est la veuve de feu Charles-Louis de Merveilleux-Tschudi. En 1744, devenu soudain « Maumary dit Gentil », il a si bien pris l'habitude de recevoir qu'il est Receveur de Rochefort et Boudevilliers. Quant à « l'Ingénieuse de Merveilleux », elle veut bien consentir à ce que le receveur jouisse jusqu'à trépas de la chapelle du temple de Peseux, mais ne veut point qu'il s'y fasse enterrer! Maumary accepte trente francs de dédommagement pour être plus tard enseveli ailleurs...

Charlotte Sergeans
(1769-1834)
alliée Bonhôte en 1791.
(Pastel au château de Peseux la représentant à six ans.)

« L'Ingénieuse Catherine-Élisabeth de Merveilleux » était veuve du géographe distingué, auteur d'une carte des Grisons, qui corrige la carte de Neuchâtel établie par son oncle et rédige divers opuscules édités à Liége et Londres. Les Maumary ne furent pas nombreux. Un Maumary, contemporain du précédent, est recruteur pour la Prusse ; il est soldé par l'Inspecteur général, le Chevalier de Rochefort, qui sévit contre lui parce qu'il travaille en même temps pour la France.

Nouvelles transactions et mariage.

En 1764, Marie Filhon de Morveaux, épouse de Charles-Daniel de Meuron, — bien connu plus tard sous le nom de général comte de Meuron, au service de Hollande, puis d'Angleterre, qui rapporte des Indes des collections servant à fonder le Musée de Neuchâtel et qui possède la Rochette, — acquiert du receveur Maumary la moitié du château de

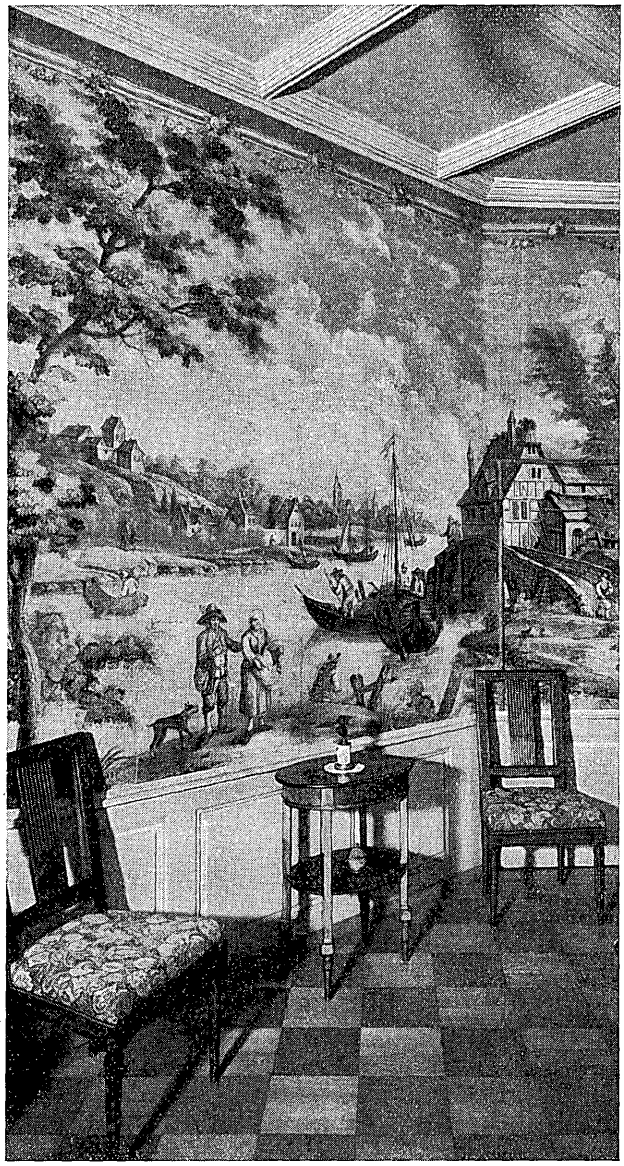

Tapisserie de toile de Bergame, peinte à la main. Motifs champêtres.
(Château de Peseux.)

Intérieur plein de charme.

On ne se doute point qu'autrefois le château est la seule demeure de style du territoire de Peseux, qui s'étend sous de verdoyantes frondaisons jusqu'à la Bornière, aux Abandonnées, à Point Bœuf ou à Pommeret. En venant de Serroue, au hasard par la Planche Martin,

La sentence vieillotte des Bonhôte était :

J'éclate jour et nuict,
Mon chemin je poursuit
Sans treve ny repos
Je cour au port.

La généalogie Bonhôte, dont il est question, et dont M. Jean-Marc Bonhôte m'a remis un exemplaire, indique un tronc commun, auquel se rattachent deux colonels anglais, Henri et John Bonhôte, que j'ai connus à Londres pendant la guerre. S'y rattachent aussi James-Henri Bonhôte, bibliothécaire, ainsi que feu le juriste distingué Eugène Bonhôte, conseiller national et rédacteur de notre code de procédure civile.

Dans la liasse des documents Bonhôte figurent un journal, l'inventaire de Charlotte de Gélieu-Bonhôte, des actes de partage, passeports, pièces de vers composés lors de lointaines « espousailles », des brevets d'officier pour Charles Bonhôte, des décorations du roi pour Paul-Louis et Charles Bonhôte, transmises par Pfuel, des lettres de notaires et de bourgeoisie. Elle contient aussi un papier relatif à la cession par les Merveilleux aux Bonhôte — en 1818 — d'un banc dans la fameuse chapelle du temple!

Il est curieux de constater que cette même année 1818, les Merveilleux qui ont quitté Peseux depuis longtemps, demandent à la communauté une reconnaissance de *propriété* de la chapelle en leur faveur. Peseux oppose son acte, de 1619, d'acquisition du terrain. Il y a confusion évidente entre *propriété* et *jouissance*. Visite locale en grande pompe ! Chose bizarre, c'est la communauté qui cède au vu des armes Merveilleux gravées au sommet de la voûte! Mais, le 4 juin 1868, les Merveilleux, ainsi que nous l'apprennent leurs archives, feront don pur et simple de la chapelle de Peseux à la commune qui remercie. L'acte de cession est passé à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Peu après, la chapelle disparaîtra et ce sera dommage.

Des branches issues de Victor et Charles Bonhôte susnommés, agronomes, dits Bonhôte du château et qui ont encore de nombreux descendants, l'une d'elles, — celle de Charles, grand-père de M. P. Bonhôte, banquier, — conservera des représentants dans cette vieille maison. Aujourd'hui, fidèles au vieux toit, Mlles Clara et Rose Bonhôte vivent encore dans ce nid de verdure et de vignes. L'hoirie de Victor Bonhôte, par contre, vendra sa portion du château, le 22 avril 1873, à la Société de l'école normale évangélique de Peseux qui s'y installe. Cette partie, la plus ancienne, change encore deux fois de mains récemment ; elle passe, en 1908, à MM. Alfred Morel, Gustave Chable et Auguste Bovet, puis devient, en 1930, propriété d'une société immobilière administrée par M. le notaire Max Fallet.

L'histoire de cette maison est curieuse caractéristique des oscillations capricieuses, à travers les siècles, de nos propriétés foncières.

[27 juin 1935.]